

# LE 1897

votre journal communal

**ASSEMBLÉE PRIMAIRE**

**4 JUIN 2024 – 20H00**

SALLE TAUREDUNUM – LES ÉVOUETTES

P. 4-5

**CITÉ DE L'ÉNERGIE  
ET DURABILITÉ**

P. 20

**VERS UN EMS À PORT-VALAIS**

P. 24

**BANCS DE LECTURE**

69



Commune  
de Port-Valais

# SOMMAIRE

FOCUS : <i>Cité de l'énergie</i> et biodiversité	4
COMPTES 2023	8
CÉSAR RITZ	13
PLACE DE PIQUE-NIQUE	14
INFO HL	15
GASTROVERT	19
VERS UN EMS À PORT-VALAIS	20
DU CÔTÉ DE NOS ASSOCIATIONS LOCALES	21
OFFICE DU TOURISME	22
BIBLIOTHÈQUE	24
PATRIMOINE	25
RENCONTRE CITOYENNE	26
DIX ANS DU PASSEPORT SENIOR	27
LA SUISSE BOUGE	28
LA FUGUE	29
APPEL À PROJETS ET MÉRITES COMMUNAUX	30
« COMMUNE EN SANTÉ » ET VIGNE COMMUNALE	31
PROGRAMME CULTUREL	32

## CONVOCATION ASSEMBLÉE PRIMAIRE

MARDI 4 JUIN 2024  
20H00  
SALLE TAUREDUNUM  
LES ÉVOUETTES

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance
2. Procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023
  - a. Lecture du procès-verbal
  - b. Approbation du procès-verbal
3. Comptes 2023
  - a. Présentation des comptes
  - b. Rapport de la fiduciaire
  - c. Approbation des comptes
4. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2023 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire. Ils sont déposés au Greffe communal, où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2023 peuvent également être téléchargés sur le site internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

**Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.**



## PORT-VALAIS : CAP SUR LA DURABILITÉ AVEC LA LABELLISATION *CITÉ DE L'ÉNERGIE*

C'est en incarnant notre volonté de promouvoir une écologie constructive, orientée vers l'avenir, que Port-Valais s'engage résolument sur le chemin de la labellisation *Cité de l'énergie*. Cette initiative est le symbole de notre ambition de faciliter la transition écologique par des mesures concrètes et inclusives, invitant à une collaboration étroite entre élus et citoyens, pour forger un cadre de vie amélioré et respectueux de l'environnement.

Dans cet esprit, nous avons à cœur de proposer des alternatives pratiques et accessibles, permettant d'adopter un mode de vie plus durable avec aisance et engagement. En mettant en place des initiatives variées, de la mobilité douce à la valorisation de la biodiversité, en passant par l'optimisation énergétique de nos infrastructures et la sensibilisation des jeunes, nous voulons démontrer que chaque geste en faveur de l'écologie est une pierre apportée à l'édifice d'un avenir plus vert.

Nous mettons l'accent sur l'accompagnement des changements par des alternatives pratiques et bénéfiques, plutôt que sur l'imposition de restrictions. Cela se traduit, par exemple, par des mesures pour réduire l'usage du plastique, tout en s'assurant que les alternatives proposées soient accessibles et adaptées à nos habitudes de vie.

Port-Valais souhaite être le moteur de ces changements, entraînant avec elle ses citoyens dans un mouvement positif et dynamique vers le développement durable. Nous sommes convaincus que, main dans la main, nous pouvons faire la différence.

Au fil des pages, vous découvrirez plus en détail les actions mises en œuvre et les projets à venir. C'est avec enthousiasme que nous vous invitons à nous rejoindre dans cette aventure, contribuant à bâtir ensemble une Commune plus responsable pour les générations futures.

*Cedric Bussien*

Conseiller communal en charge de l'environnement

# CITÉ DE L'ÉNERGIE

## PORT-VALAIS S'ENGAGE POUR LE LABEL *CITÉ DE L'ÉNERGIE*

La Commune de Port-Valais, consciente des enjeux environnementaux actuels, a pris l'initiative de se lancer dans l'obtention du label *Cité de l'énergie* dès l'année 2022. Ce label est un signe de reconnaissance pour les Communes qui s'engagent de manière significative dans leur politique énergétique et climatique, surpassant la moyenne dans six domaines clés. Pour y parvenir, un groupe de travail, composé de membres du Conseil communal, d'employés de la Commune, d'une consultante ainsi que de citoyens de la Commune, s'est constitué à l'automne 2023. Sa mission est de proposer des orientations stratégiques pour une politique énergétique durable à moyen terme, touchant notamment aux bâtiments, au chauffage, à la mobilité électrique et à la mobilité douce.

La démarche, entamée en fin d'année 2022, a débuté par une autoévaluation permettant d'identifier les domaines d'intervention prioritaires pour répondre aux exigences du label. Cette étape préparatoire, menée avec le soutien de l'Antenne Région Valais, a jeté les bases d'un plan d'action ciblé.

**En 2024, l'effort se concrétise avec la formation d'un groupe de travail spécifique *Cité de l'énergie***, comprenant Cedric Bussien, Patrice Tamborini, Kevin Woeffray, Vincent Schürmann, Loïc Bussien, Flavien Tornay, Anna Zolinger et Basile Amacker. Il s'attèle à la mise en œuvre d'un plan directeur à travers plusieurs axes :

### BÂTIMENTS DURABLES

En prenant l'exemple concret du bâtiment de la bibliothèque, des mesures sont explorées pour accroître l'efficacité énergétique des infrastructures communales, visant notamment à réduire les problèmes de surchauffe.



### BIODIVERSITÉ ET PLANTATIONS

Avec un focus particulier sur la restauration de la végétation autour du lac, ce sous-groupe travaille à la promotion de la biodiversité dans la Commune. L'initiative inclut la sensibilisation des écoles et le soutien aux projets de plantation privés, soulignant l'importance de la verdure et des espaces naturels.



### MOBILITÉ AUTOUR DES ÉCOLES

Ce sous-groupe s'efforce d'améliorer la mobilité des enfants sur le chemin de l'école, encourageant l'utilisation de moyens de transport plus verts afin de diminuer le nombre de voitures, renforcer la sécurité et optimiser la gestion du trafic.



### RÉDUCTION DU PLASTIQUE

Visant une gestion plus écologique, ce sous-groupe élabore une politique de réduction de l'usage du plastique, particulièrement lors des événements et dans les zones de restauration extérieures, avec l'objectif de bannir la vaisselle jetable, tout en simplifiant les processus pour les organisateurs.



## UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COMMUNALE EN VUE POUR 2025

Parallèlement aux actions déjà engagées, le groupe de travail planche sur une politique énergétique cohérente. Cet effort de formalisation, crucial pour l'orientation future de la Commune, vise à intégrer et à structurer les diverses initiatives en cours et à fixer le cap de nos efforts. L'objectif est de créer un cadre solide et pérenne qui soutiendra la transition énergétique de Port-Valais et facilitera l'atteinte des critères pour le label *Cité de l'énergie* dont l'obtention est prévue en 2025.



### QU'EST-CE QUE LE LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE ?

Il récompense les Villes et Communes qui, au-delà de la moyenne, s'investissent dans une politique énergétique et climatique proactive, avec un audit de renouvellement tous les quatre ans pour garantir le maintien des engagements.

### POURQUOI PORT-VALAIS NE SUBVENTIONNE-T-ELLE PAS LES RÉNOVATIONS ET LES INSTALLATIONS DE PANNEAUX SOLAIRES ?

La Commune a choisi de prioriser une fiscalité avantageuse pour ses citoyens, favorisant l'attractivité économique, au lieu de redistribuer les fonds sous forme de subventions directes pour les travaux énergétiques.

### QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ET DE CLIMAT ?

La politique communale en matière d'énergie et de climat, telle que définie par le label *Cité de l'énergie*, représente un engagement actif des Communes pour un développement durable.

Les Communes labellisées s'engagent à mettre en œuvre une stratégie énergétique globale qui inclut non seulement la réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi la promotion des énergies renouvelables et l'optimisation des transports publics pour réduire l'empreinte écologique. Elles doivent également sensibiliser les citoyens aux questions d'énergie et de climat, et encourager les comportements durables au sein de la communauté.

Cette politique se base sur plusieurs axes, dont l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, le développement d'infrastructures favorisant la mobilité douce et le soutien à des projets locaux de production d'énergie verte. En mettant en place ces mesures, les Communes labellisées *Cité de l'énergie* démontrent leur capacité à innover et à prendre des initiatives concrètes pour un avenir énergétique durable.

# POUR LA BIODIVERSITÉ

## PORT-VALAIS : UN ENGAGEMENT CONTINU POUR LA BIODIVERSITÉ

**Au fil des années, la Commune de Port-Valais s'est profondément investie dans la préservation de la biodiversité, illustrant son engagement en faveur d'un environnement plus sain et équilibré. Les élus et le personnel communal intègrent pleinement cette préoccupation essentielle dans leur quotidien, mettant en œuvre une série d'actions concrètes.**

### FAVORISER LA NATURE

Nous avons adopté une approche de fauches modérées permettant à la flore et à la faune locales de s'épanouir. Cette stratégie consiste à pratiquer des fauches moins fréquentes et moins intensives, préservant ainsi les habitats naturels et contribuant à la diversité biologique de la région.

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Face à la menace croissante du frelon asiatique pour les abeilles locales, Port-Valais a collaboré étroitement avec le Canton du Valais pour mettre en place des projets de lutte. Des pièges ont été déployés dans différents secteurs afin de limiter la propagation de cette espèce invasive et de protéger les pollinisateurs essentiels à l'équilibre écologique.

### PROMOTION DES PRAIRIES FLEURIES ET DES PLANTES VIVACES

Dans les nouveaux projets communaux, nous optons, lorsque c'est possible, pour la plantation de prairies fleuries, offrant ainsi des refuges et des sources de nourriture pour de nombreux insectes pollinisateurs. De plus, nous favorisons le remplacement des plantations de fleurs annuelles par des plantes vivaces, plus durables et bénéfiques pour la faune locale.

### FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ET IMPLICATION DE NOS PARTENAIRES

Les efforts de préservation de la biodiversité sont soutenus par des formations continues dispensées au personnel communal, renforçant ainsi leurs compétences dans ce domaine. De plus, notre partenaire paysagiste, fortement impliqué, applique ces principes au quotidien dans ses pratiques.

### PROJETS ET INITIATIVES INNOVANTES

La Commune a également entrepris d'autres projets pour préserver la biodiversité, comme la refonte de la place de jeu des Évouettes en 2021. Ce projet a permis de mettre en pratique les principes de préservation de la biodiversité en favorisant l'utilisation d'espèces locales, la création de prairies fleuries, une tonte modérée et l'aménagement de sols perméables.

En conclusion, bien que des progrès significatifs aient été réalisés, nous rappelons que la préservation de la biodiversité est un effort continu. La Commune demeure résolument engagée à poursuivre ses actions et à rechercher de nouvelles solutions pour préserver son environnement naturel, offrant ainsi un avenir durable et harmonieux aux générations futures.

**ENSEMBLE, LES ACTIONS DES CITOYENS ET L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE PORT-VALAIS S'ENTRELACENT POUR BÂTIR UN FUTUR PLUS ÉCOLOGIQUE ET PÉRENNE.**



## CULTIVER LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI : QUELQUES CONSEILS

La biodiversité est essentielle pour l'équilibre des écosystèmes, et chaque citoyen peut y contribuer positivement. Voici des actions concrètes à entreprendre chez soi pour favoriser la biodiversité, alignées avec les ambitions de notre future labellisation *Cité de l'énergie*.



### CHOISIR DES ESPÈCES LOCALES

Plantez des fleurs, arbustes et arbres indigènes. Ces végétaux sont mieux adaptés à notre climat et soutiennent la faune locale, notamment les pollinisateurs.



### CRÉER UN COIN SAUVAGE

Réservez un espace de votre jardin où la nature peut reprendre ses droits. Cette petite jungle personnelle offrira un refuge à diverses espèces.



### INSTALLER DES NICHOURS ET HÔTELS À INSECTES

Ces abris favorisent la présence bénéfique d'oiseaux, de chauves-souris et d'insectes, contribuant à l'équilibre naturel de votre jardin.



### AMÉNAGER UN POINT D'EAU

Même un petit bassin peut devenir un point d'attraction vital pour les oiseaux et les insectes, enrichissant ainsi votre biotope personnel.



### PRIVILÉGIER LES HAIES VIVES

Les haies vives offrent nourriture et abri à de nombreuses espèces, contrairement aux clôtures inertes qui fragmentent les habitats.



### OPTER POUR LE NATUREL AU JARDIN

Dites non aux produits chimiques ; les solutions naturelles préservent la santé de votre jardin et de ses habitants.



### COMPOSTER LES DÉCHETS ORGANIQUES

Transformez vos déchets de cuisine et de jardin en compost, un enrichissement précieux pour le sol.



### RESPECTER LA PÉRIODE DE TAILLE DES HAIES

Pour ne pas perturber la nidification des oiseaux, évitez de tailler vos haies entre début mars et fin juillet.

# COMPTES 2023

## COMMENTAIRES

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 5 février 2004, le Conseil communal a le plaisir de vous soumettre les comptes 2023. Ceux-ci seront présentés et soumis pour approbation à l'assemblée primaire du 4 juin 2024.

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'exercice 2023 marque le retour à une situation normale après quelques années d'incertitudes. Les défis à relever restent néanmoins nombreux, les coûts d'entretien et d'énergie ayant fortement augmenté et les charges salariales ayant progressé, dans un contexte de marché du travail tendu et d'un cadre légal de plus en plus exigeant.

Le budget 2023 prévoyait un recul des recettes fiscales lié à la diminution du coefficient d'impôt à 1,10, accordée dans le cadre du nouveau règlement des eaux usées, et au recul des impôts complémentaires et immobiliers. Les comptes 2023 ont heureusement dépassé nos attentes et nous ont permis de réévaluer la situation pour les exercices à venir.

Dans l'analyse du résultat, les variations suivantes par rapport au budget 2023 et aux comptes 2022 sont à relever :

## COMPTE DE RÉSULTATS

RÉSULTAT APRÈS AMORTISSEMENTS COMPTABLES		COMPTES 2022	BUDGET 2023	COMPTES 2023
		Résultat après amortissements comptables		
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF			
Marge d'autofinancement	+ CHF	2 548 846,43	535 215,00	1 610 177,80
Amortissements planifiés	- CHF	1 405 261,86	1 705 140,00	1 315 326,75
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	144 110,78	190 200,00	257 251,98
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	3 494 373,73	296 610,00	57 451,24
Réévaluations des prêts du PA	- CHF			
Réévaluations des participations du PA	- CHF			
Attributions au capital propre	- CHF	4 256 963,85		
Réévaluations PA	+ CHF			
Prélèvement sur le capital propre	+ CHF			
<b>Excédent de charges</b>	= CHF		<b>1 063 515,00</b>	
<b>Excédent de revenus</b>	= CHF	<b>236 883,67</b>		<b>95 050,31</b>

L'exercice 2023 se solde sur un excédent de revenus de CHF 95'050.-, contre une perte budgétée de CHF 1'063'515.-. La marge d'autofinancement s'élève à CHF 1'610'177.-, contre CHF 535'215.- mis au budget, permettant de couvrir les CHF 887'066.- d'investissements nets réalisés, sans devoir recourir à un endettement supplémentaire. Celle-ci diminue fortement par rapport à la marge d'autofinancement de 2022, qui s'élevait à CHF 2'548'846.- Ce résultat permet néanmoins de maintenir une trésorerie saine et un taux d'endettement très faible de CHF 260.- par habitant. Les liquidités portées au bilan s'élèvent à CHF 4'191'455.-. Le taux d'autofinancement décline pour atteindre 7,48% en 2023, contre 10,22% en 2022, reflétant le faible niveau de la marge d'autofinancement.

RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS COMPTABLES		COMPTES 2022	BUDGET 2023	COMPTES 2023
		Résultat avant amortissements comptables		
Charges financières	- CHF	19 965 872,87	19 561 050,00	20 844 873,67
Revenus financiers	+ CHF	22 514 719,30	20 096 265,00	22 455 051,47
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= CHF			
<b>Marge d'autofinancement</b>	= CHF	<b>2 548 846,43</b>	<b>535 215,00</b>	<b>1 610 177,80</b>

L'évolution de la marge d'autofinancement nécessitera une attention particulière au cours des prochaines années, puisqu'elle détermine la politique d'investissement et d'emprunt menée par le Conseil communal. Pour garantir l'entretien des infrastructures existantes et le lancement de nouveaux projets liés au développement régional, tels que la requalification de la route des Évouettes, la transformation du quai Laval ou encore la rénovation du plan général d'évacuation des eaux, une enveloppe financière d'au moins 2 millions devra être mise à disposition afin de respecter ces objectifs.

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		COMPTES 2022	BUDGET 2023	COMPTES 2023
Dépenses	+ CHF	1 332 882,76	1 819 000,00	1 282 536,75
Recettes	- CHF	17 642,50	50 000,00	395 470,00
<b>Investissements nets</b>	= CHF	<b>1 315 240,26</b>	<b>1 769 000,00</b>	<b>887 066,75</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= CHF			

Le budget d'investissement s'élevait à CHF 1'769'000.-, dont CHF 881'934.- n'ont pas été réalisés, notamment le bouclage du réseau d'eau du tunnel et la migration du système informatique, qui ont été reportés sur le budget 2024. Le budget de l'ascenseur a été dépassé de CHF 27'012.-, en raison de travaux supplémentaires, sur un crédit d'engagement de CHF 650'000.-. Avec la mise en place de la limite d'activation de CHF 25'000.- dans le cadre du nouveau plan comptable, des investissements ne dépassant pas cette limite ont été comptabilisés dans le compte de fonctionnement pour un montant total de CHF 58'576.-.

FINANCEMENT		COMPTES 2022	BUDGET 2023	COMPTES 2023
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF			
Marge d'autofinancement	+ CHF	2 548 846,43	535 215,00	1 610 177,80
Investissements nets	- CHF	1 315 240,26	1 769 000,00	887 066,75
Investissements nets (négatifs)	+ CHF			
<b>Insuffisance de financement</b>	= CHF		<b>1 233 785,00</b>	
<b>Excédent de financement</b>	= CHF	<b>1 233 606,17</b>		<b>723 111,05</b>

## PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT ET AUX DERNIERS COMPTES ANNUELS

### LES CHARGES DE PERSONNEL

La masse salariale 2023 s'élève à CHF 6'097'158.-, soit en augmentation de CHF 201'053.- par rapport au budget et de CHF 575'713.- par rapport aux comptes 2022. L'augmentation par rapport au budget est partiellement compensée par les indemnités remboursées par l'assurance perte de gain pour un montant total de CHF 136'594.-. L'engagement supplémentaire de personnel et la revalorisation de certains postes au sein de la crèche et de l'UAPE, qui s'expliquent par l'augmentation du nombre d'enfants inscrits, augmentent les charges de personnel de CHF 128'064.- par rapport au budget. La masse salariale des unités d'accueil devrait se stabiliser au cours des prochains exercices, la limite d'accueil de l'établissement ayant été atteinte.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le coût de fonctionnement de l'administration générale s'élève à CHF 2'010'599.-, respectant le budget et augmentant de CHF 117'252.- par rapport aux comptes 2022. Les charges de personnel progressent de CHF 112'436.- par rapport aux comptes 2022 pour atteindre CHF 977'225.-, en raison de la réorganisation des différents services et des ajustements de salaires récurrents.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

La participation aux coûts de fonctionnement de la Police intercommunale diminue par rapport au budget de CHF 41'742.-, s'élevant à CHF 505'458.- Le budget prévoyait en effet une augmentation de la masse salariale supérieure à l'engagement effectivement réalisé. Les amendes de parcage diminuent de CHF 80'255.- par rapport aux comptes 2022, pour atteindre CHF 233'728.-.

## ENSEIGNEMENT

La participation payée au Canton pour le personnel enseignant augmente de CHF 48'599.- par rapport aux comptes 2022, pour atteindre CHF 1'100'425.-. Les charges liées à la direction intercommunale des écoles augmentent de CHF 61'146.- par rapport au budget, à la suite de la réorganisation de la direction des Écoles du Haut-Lac et du Cycle d'orientation.

## CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Les charges liées à l'organisation des feux du 31 juillet ont augmenté de CHF 72'330.- par rapport au budget pour atteindre CHF 162'330.-. Les recettes encaissées pour cet événement se montent à CHF 39'185.-.

Le port de plaisance a réalisé un excédent de recettes de CHF 148'568.-, contre CHF 50'020.- réalisés en 2022, bénéficiant des recettes sur la vente de carburant de CHF 94'472.- et d'une diminution des imputations du service technique.

## PRÉVOYANCE SOCIALE

En raison du nombre croissant d'enfants inscrits dans les structures d'accueil, du personnel supplémentaire a été engagé une nouvelle fois. La masse salariale augmente par conséquent de CHF 128'064.- par rapport au budget et de CHF 217'403.- par rapport à 2022, pour atteindre CHF 1'706'264.-. Les subventions sur salaires reçues du Canton s'élèvent à CHF 399'734.- et augmentent de CHF 87'178.- par rapport aux comptes 2022. La participation des parents s'élève à CHF 846'034.-, en augmentation de CHF 95'933.- par rapport aux comptes 2022. Les structures d'accueil réalisent, après déduction du droit de superficie accordée à la FISP de CHF 154'372.-, un déficit de CHF 788'655.-, en augmentation de CHF 135'999.- par rapport à 2022.

## TRAFIC

Les charges d'entretien des routes facturées par le Canton augmentent de CHF 86'536.- par rapport au budget et de CHF 104'076.- par rapport aux comptes 2022.

Les recettes générées par les parkings augmentent de CHF 229'622.- par rapport au budget, pour atteindre CHF 699'622.-, reflétant la forte activité touristique sur la Commune. Ces recettes restent stables par rapport à 2022.

La participation au Canton pour le déficit des transports publics diminue de CHF 78'137.- par rapport au budget, et de CHF 146'093.- par rapport à 2022.

## PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

L'approvisionnement en eau a généré un gain de CHF 86'617.-, en augmentation de CHF 42'313.- par rapport aux comptes 2022, à la suite de l'augmentation du tarif. Le gain réalisé vient en diminution du déficit reporté qui s'élève à CHF 121'211.-, et qui devra encore être amorti au cours des prochaines années.

L'assainissement des eaux usées réalise une perte de CHF 57'451.-, en diminution de CHF 239'159.- par

rapport au budget et stable par rapport aux comptes 2022. Les taxes annuelles d'épuration ont globalement augmenté de CHF 166'309.- par rapport au budget, et de CHF 43'439.- par rapport à 2022, à la suite de la mise en place du nouveau règlement des eaux usées. Le deuxième palier d'augmentation de la taxe interviendra sur l'exercice 2024, conformément aux recommandations de Monsieur Prix. La perte réalisée vient en augmentation du déficit reporté, qui s'élève à CHF 1'711'140.-, et qui devra encore être amortie au cours des prochaines années.

Le traitement des déchets réalise un gain de CHF 170'634.-, en augmentation de CHF 31'124.- par rapport au budget et de CHF 70'828.- par rapport aux comptes 2022. Le bénéfice reporté vient en augmentation du gain reporté, qui s'élève à CHF 485'492.-.

## ÉCONOMIE PUBLIQUE

L'office du tourisme réalise des recettes supplémentaires à la suite de l'application du nouveau règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement ; la taxe de séjour augmente de CHF 137'961.- et la taxe d'hébergement de CHF 54'044.- par rapport aux comptes 2022. Le coût de fonctionnement de l'office atteint CHF 197'445.-, en diminution de CHF 31'342.- par rapport aux comptes 2022. Les taxes de séjour perçues ont pour principal objectif de financer le développement touristique et les taxes d'hébergement la promotion de la destination.

## FINANCES ET IMPÔTS

L'impôt sur le revenu des personnes physiques s'élève à CHF 6'849'868.- et diminue de CHF 379'833.- par rapport aux comptes 2022. Compte tenu du retard important de taxation du Service cantonal des contributions, des provisions ont été passées, se basant sur l'exercice précédent et la diminution du coefficient d'impôt lié au nouveau règlement des eaux usées.

L'impôt sur la fortune des personnes physiques diminue également de CHF 211'892.- par rapport aux comptes 2022, pour atteindre CHF 1'151'204.-

L'impôt complémentaire lié à l'imposition du 2<sup>e</sup> pilier de prévoyance diminue fortement de CHF 310'811.- par rapport aux comptes 2022, pour atteindre CHF 258'232.-

Les pertes sur débiteur s'élèvent à 290'619.- et diminuent de 87'832.- par rapport aux comptes 2022.

Les recettes fiscales sur les gains immobiliers augmentent de CHF 155'129.- par rapport aux comptes 2022, pour atteindre CHF 516'735.-

L'impôt sur le bénéfice des sociétés recule de CHF 141'189.- par rapport aux comptes et atteint CHF 635'419.-.

La péréquation financière augmente de CHF 57'691, pour atteindre CHF 1'005'461.-, reflétant la capacité contributive de la Commune.

## CONCLUSION

Le résultat obtenu est satisfaisant, compte tenu de la progression des charges, et permet au Conseil communal de poursuivre sa politique d'investissement.

## RÉCAPITULATIF DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	COMPTES 2023		BUDGET 2023		COMPTES 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	6 097 158,44		5 896 105,00		5 521 445,62	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 546 547,84		5 279 740,00		6 363 709,84	
Amortissements du patrimoine administratif	1 273 067,50		1 675 610,00		1 364 288,31	
Charges financières	258 617,66		220 350,00		307 782,55	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	257 251,98		190 200,00		4 401 074,63	
Charges de transfert	7 002 510,88		6 976 730,00		6 744 137,04	
Imputations internes	982 298,10		1 217 655,00		1 069 771,37	
Revenus fiscal		11 589 927,40		10 858 000,00		12 183 823,09
Patentes et concessions		283 865,55		304 500,00		296 994,35
Taxes		6 220 440,72		4 954 270,00		5 976 164,32
Revenus divers		167 175,25				105 777,50
Revenus financiers		742 456,86		666 850,00		837 943,65
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		57 451,24		296 610,00		3 494 373,73
Revenus de transfert		2 444 070,16		2 094 990,00		1 957 106,70
Revenus extraordinaires		24 817,43				87 138,32
Imputations internes		982 298,10		1 217 655,00		1 069 771,37
<b>Total des charges et revenus</b>	<b>22 417 452,40</b>	<b>22 512 502,71</b>	<b>21 456 390,00</b>	<b>20 392 875,00</b>	<b>25 772 209,36</b>	<b>26 009 093,03</b>
<b>Excédent de charges ou de revenus</b>	<b>95 050,31</b>			<b>1 063 515,00</b>	<b>236 883,67</b>	

## APERÇU DES INDICATEURS FINANCIERS

### TAUX D'ENDETTEMENT NET

Dette nette en % des revenus fiscaux

2022

2023

Moyenne

**15,3%****9,9%****12,7%**

Valeurs indicatives : <100% bon  
100%-150% suffisant  
>150% mauvais

### DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Autofinancement en % des investissements nets

2022

2023

Moyenne

**193,8%****181,5%****188,8%**

Valeurs indicatives : >100% haute conjoncture  
80%-100% cas normal  
50%-80% récession

### PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêts nettes en % des revenus courants

2022

2023

Moyenne

**-0,28%****0,09%****-0,11%**

Valeurs indicatives : 0-4% bon  
4%-9% suffisant  
>9% mauvais

### DETTE BRUTE EN % DES REVENUS

Dette brute en % des revenus courants

2022

2023

Moyenne

**84,3%****88,3%****86,2%**

Valeurs indicatives : <50% très bon  
50%-100% bon  
100%-150% moyen  
150%-200% mauvais  
>200% critique

PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		
Investissements bruts en % des dépenses totales		
2022	2023	Moyenne
<b>6,6%</b>	<b>6,1%</b>	<b>6,3%</b>
Valeurs indicatives: <10% 10%-20% 20%-30% >30%		eff. d'inv. faible eff. d'inv. moyen eff. d'inv. élevé eff. d'inv. très élevé

PART DU SERVICE DE LA DETTE		
Service de la dette en % des revenus courants		
2022	2023	Moyenne
<b>5,4%</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,6%</b>
Valeurs indicatives: <5% 5%-15% >15%		charge faible charge acceptable charge forte

DETTE NETTE PAR HABITANT		
Montant net par habitant en CHF		
2022	2023	Moyenne
<b>424</b>	<b>260</b>	<b>342</b>
Valeurs indicatives: <0 CHF 0-1'000 CHF 1'001-2'500 CHF 2'501-5'000 CHF >5'000 CHF		patrimoine net endettement faible endettement moyen endettement important endettement très important

TAUX D'AUTOFINANCEMENT		
Autofinancement en % des revenus courants		
2022	2023	Moyenne
<b>10,2%</b>	<b>7,5%</b>	<b>9,0%</b>
Valeurs indicatives: >20% 10%-20% <10%		bon moyen mauvais

## INVESTISSEMENTS 2023

	COMPTES 2023		BUDGET 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Vigne	72 245,15		75 000,00	
Logiciels informatiques CHF 20'986.05*			200 000,00	
<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>				
Vidéosurveillance CHF 20'946.30*			30 000,00	
Défense incendie	86 213,05		80 000,00	
<b>FORMATION</b>				
Bâtiment école CHF 7'980.55*			50 000,00	
<b>CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, ÉGLISES</b>				
Prêt pour société de sauvetage	15 000,00			
Remboursement prêt pour Cibles		2 000,00		
Machines	35 470,00		34 000,00	
Port ; installations et amarrages	77 621,65		60 000,00	
Terrain affecté à des installations publiques	432 331,65		385 000,00	
Matériel de décoration	29 430,65		30 000,00	
<b>PRÉVOYANCE SOCIALE</b>				
Institutions sociales (Canton) CHF 8'663.90*				
<b>TRAFIC</b>				
Routes cantonales	52 259,25		25 000,00	
Routes et voies de communication	166 581,80		150 000,00	
<b>PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>				
Canalisations eau potable	47 301,95		300 000,00	
Taxes de raccordement eau potable		142 110,00		10 000,00
STAP 3	116 994,75		130 000,00	
Taxes de raccordement eaux usées		251 360,00		40 000,00
PGEE	151 086,85		200 000,00	
Part projet Rhône3			70 000,00	
<b>Total compte d'investissement</b>	<b>1 282 536,75</b>	<b>395 470,00</b>	<b>1 819 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>Investissements nets</b>		<b>887 066,75</b>		<b>1 769 000,00</b>

\*Les montants inférieurs à CHF 25'000.- doivent être comptabilisés dans le compte de fonctionnement.

# CÉSAR RITZ

UNE CONSÉCRATION POUR L'ÉCOLE HÔTELIÈRE



**L'école hôtelière César Ritz, ancrée dans le paysage communal depuis des décennies, franchit un nouveau jalon avec son agrément Haute École Spécialisée (HES) par le Conseil suisse d'accréditation. Cette reconnaissance vient souligner l'excellence académique et la qualité de la formation que l'établissement offre à ses étudiants, sur ses deux campus valaisans de Brigue et du Bouveret.**

La distinction HES reflète non seulement l'engagement de l'école envers des standards éducatifs élevés, mais aussi sa capacité à s'adapter et à innover dans un secteur en constante évolution. Elle représente un avantage considérable pour les étudiants, leur offrant des perspectives d'emploi améliorées et une valorisation de leur diplôme sur le marché du travail international.

Avec environ 350 élèves de 50 nationalités différentes, l'école César Ritz est un modèle d'internationalité et de diversité, cultivant un environnement où l'entrepreneuriat, la durabilité et le leadership sont au cœur de l'apprentissage. Cette approche globale prépare les étudiants à relever les défis du monde de l'hôtellerie de demain, armés d'une vision innovante et d'une solide éthique de travail.

Cet accomplissement est également une fierté pour notre communauté, illustrant la richesse et la profondeur de l'offre éducative disponible à Port-Valais. En tant que témoins de cette réussite, nous célébrons le chemin parcouru par l'école hôtelière et anticipons avec enthousiasme les contributions futures de ses diplômés au secteur de l'hospitalité, tant en Suisse qu'à l'étranger.

## À PROPOS DE L'ÉCOLE CÉSAR RITZ

L'école hôtelière, établie sur notre Commune depuis plus de 40 ans, se distingue par son engagement dans l'excellence en hospitalité, mêlant héritage et innovation. Son campus au Bouveret symbolise la convergence entre tradition d'enseignement de qualité et avant-garde dans l'application des nouvelles technologies et recherches.

En plaçant l'entrepreneuriat et la durabilité au cœur de sa pédagogie, l'école prépare les étudiants à devenir les leaders de demain dans le secteur dynamique de l'hospitalité.

# LA PLACE DE PIQUE-NIQUE «AUX ÎLES»

## UN NOUVEAU LIEU DE LOISIRS AUX ÉVOUETTES

**La Commune de Port-Valais a récemment achevé l'aménagement de la place de pique-nique « Aux Îles », un projet simple qui transforme un site industriel désaffecté en un espace public destiné au repos et à la détente, situé aux Évouettes, près de la digue du Rhône. Ce projet s'inscrit dans une démarche de réhabilitation et de valorisation du patrimoine local, tout en offrant aux habitants et aux visiteurs un nouveau lieu pour se retrouver et profiter de la nature.**

L'espace est équipé pour le confort et le divertissement, avec des installations telles que des bancs, un barbecue, une piste de pétanque et une table de ping-pong. Ces aménagements visent à encourager les activités de plein air et les moments de convivialité, dans un cadre naturellement agréable et accueillant.

Consciente de l'importance de l'évolution et de l'amélioration continue, la Commune prévoit d'enrichir la place « Aux Îles » avec de nouveaux équipements et aménagements, selon les besoins exprimés par les usagers et les ressources disponibles. Cette approche progressive permet d'adapter l'espace aux attentes des visiteurs, en faisant évoluer l'offre de loisirs en harmonie avec le développement de la zone.

Les arbres locaux plantés sur le site ne sont pas seulement un choix esthétique ou écologique ; ils représentent également une volonté de voir la nature reprendre ses droits et d'offrir, à terme, un coin d'ombre et de fraîcheur qui viendra compléter l'attractivité de la place. Cette réintroduction de la végétation indigène joue un rôle crucial dans la création d'un microclimat favorable, tout en soutenant la biodiversité locale.

La place de pique-nique « Aux Îles » est donc un projet qui reflète la vision de la Commune en matière de développement durable, de valorisation de l'espace public et de promotion du bien-être collectif. Elle est une invitation à découvrir et à apprécier un nouvel espace de vie en plein air, pensé pour le plaisir de tous.

En ouvrant cette place de pique-nique, la Commune espère non seulement offrir un lieu agréable pour les loisirs et la détente, mais aussi encourager la redécouverte et l'appréciation de l'environnement local. Les résidents et les visiteurs sont invités à venir profiter de cet espace, à partager des moments de joie et à participer à l'évolution continue de ce lieu, pensé pour et par la communauté.





## Les Écoles du Haut-Lac

### Renouveau et intégration : la vision du Comité de direction

L'Association des communes du Haut-Lac s'engage dans un renouveau pour ses Écoles, en mettant l'accent sur une adaptation aux mutations de notre société et l'intégration des nouvelles technologies. Elle s'efforce de réajuster sa vision de l'éducation sur nos quatre communes pour répondre aux besoins contemporains, en adoptant une approche résolument inclusive. Cet engagement vise à garantir un parcours d'apprentissage équitable pour chaque élève.

### Forger une identité sans gommer les spécificités villageoises

L'objectif de cette approche est de développer une identité éducative cohérente pour les Écoles du Haut-Lac, assurant l'égalité des chances pour tous les élèves de 4 à 15 ans. Cette démarche est mise en œuvre à travers les quatre communes, tout en mettant en avant l'unicité de chaque village. Les particularités locales sont perçues non comme des obstacles, mais comme des atouts enrichissant notre diversité.

### Un engagement en faveur des valeurs éducatives

Dans le but de fédérer autour d'un projet éducatif commun, le Comité de direction de l'ACHL, en collaboration avec la direction des écoles et les enseignants, s'est lancé dans la définition de valeurs partagées. Ce projet vise à ancrer ces principes fondamentaux au sein de chaque établissement, avec un focus particulier sur le respect, l'inclusion, la bienveillance et l'égalité des chances.

### Adapter les structures à l'évolution des besoins

Constatant l'évolution des besoins depuis l'instauration d'une direction commune il y a 12 ans, l'ACHL reconnaît l'importance d'adapter les structures administratives et pédagogiques aux réalités actuelles. La création de l'Association de communes a impliqué une refonte de la gestion des écoles, mettant en lumière le besoin d'une réorganisation pour maximiser l'efficacité. Ce processus nécessite une redéfinition claire des rôles de chacun, afin d'optimiser le fonctionnement global du système éducatif.

**L'ACHL illustre son engagement à bâtir un environnement éducatif adaptatif et inclusif, où chaque élève du Haut-Lac peut s'épanouir, fort de ses racines et tourné vers l'avenir.**

## Carte d'identité des Écoles du Haut-Lac (EDHL)

### Année de création

2012

### Nombre d'enseignants



Primaire: 85



CO: 45

### Nombre d'élèves



Primaire: 1 065



CO: 386

### Nombre de bâtiments



Primaire: 6



CO: 1

# Suzanne Masserey

## Nouvelle directrice des Écoles du Haut-Lac

Nouvelle à la barre des Écoles du Haut-Lac depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Suzanne Masserey, 52 ans, apporte avec elle un riche bagage professionnel. Forte d'une expérience de 20 ans en tant qu'enseignante au degré primaire et de 10 ans à la direction des écoles de Sierre, elle est également mère de trois grands enfants de 22 ans et plus. Son cursus en tant que praticienne formatrice et directrice d'institution de formation l'a préparée à embrasser les défis éducatifs avec vision et détermination.

### Comment se déroule votre prise de fonction ?

L'accueil a été chaleureux, aussi bien de la part des enseignants que de la part des parents, qui avaient de nombreuses questions et préoccupations. J'ai pris le temps de les écouter et de répondre à leurs interrogations, ce qui a aidé à établir une solide base de confiance dès le départ. Ces premiers échanges ont été fondamentaux pour poser les fondations d'une collaboration constructive pour l'avenir de nos écoles.

### Quelle est votre approche personnelle de la direction ?

Je mise sur la clarté, l'écoute et l'évolution douce. Mon objectif est d'assurer que chacun se sente écouté. Je privilégie une transition en douceur plutôt que des changements brusques, avec une attention particulière à l'équité et à la communication.

### Et votre vision à moyen et long terme pour les Écoles du Haut-Lac ?

Je suis convaincue que l'éducation doit être accessible et inclusive pour tous. Elle doit également être respectueuse de chaque individualité. C'est une obligation légale, mais nous devons aussi en faire une force. Je ne cherche pas à révolutionner notre système du jour au lendemain, mais à engager une transition réfléchie et harmonieuse. Il est crucial que tous, enseignants et élèves, comprennent clairement la vision et la direction que nous prenons.

### Quels défis spécifiques pouvez-vous observer ici sur le Haut-Lac ?

Notre diversité géographique, de Saint-Gingolph à Vionnaz, est à la fois une force et un défi. Elle exige de nous une grande adaptabilité et une organisation sans faille pour assurer que chaque école, malgré sa situation,

bénéficie des mêmes opportunités et du même soutien. C'est une priorité pour moi de veiller à ce que cette diversité enrichisse notre projet éducatif sans créer de disparité.

### Comment pensez-vous pouvoir effectuer cela ?

Des pistes sont étudiées pour instaurer un système de référents par école. Ces référents seront nos yeux et nos oreilles sur le terrain, permettant une transmission efficace des informations entre la direction et les écoles, et inversement. Cela nous aidera à identifier rapidement les besoins spécifiques de chaque établissement.

### Quels changements voyez-vous dans la manière de diriger les Écoles du Haut-Lac ?

Le changement principal réside dans notre orientation vers une gestion collaborative, où je travaille de concert avec mes Adjoints, Pierre-Yves Bruttin et Marc Weyrich, dans un esprit de collégialité. Nous mettons en pratique une direction horizontale, privilégiant l'écoute, la transparence et l'engagement partagé, ce qui permet d'impliquer davantage tous les membres de la communauté éducative dans nos décisions et nos projets.

### Avec cette approche collaborative, quel message souhaitez-vous transmettre à toute notre communauté éducative ?

Nous aimerions que ce choix collaboratif soit aussi une réalité dans nos équipes pédagogiques, pour trouver les meilleures solutions aux défis de l'école d'aujourd'hui et de demain. Nos élèves aussi, s'ils sont accompagnés sur ce chemin de la collaboration, pourront développer ce sentiment d'appartenance, qui est gage d'une école sereine.



Le Collège de direction, de gauche à droite : Pierre-Yves Bruttin, tous deux Adjoints de direction, et Suzanne Masserey, nouvelle directrice.

## Favoriser la continuité éducative : l'initiative des pôles de compétences

Le nouveau Collège de direction des Écoles du Haut-Lac propose une évolution douce dans la structuration de la direction. En remplaçant la division traditionnelle des Adjoints entre les niveaux primaire et secondaire par des pôles de compétences, l'objectif est de rendre plus fluide le passage d'un cycle à l'autre pour nos élèves.

Cette approche vise à assurer une meilleure continuité dans le parcours scolaire des enfants, en facilitant un suivi cohérent et adapté à chacun. L'ambition est de permettre à tous les élèves, indépendamment de leur village, d'accéder aux mêmes activités enrichissantes, favorisant ainsi une base commune de connaissances et de compétences, tout en préservant les spécificités de chaque école.

En mettant l'accent sur la collaboration et le partage des expertises, cette réforme se veut une réponse mesurée aux besoins d'adaptation et d'évolution de notre système éducatif, en harmonisant les expériences éducatives sans effacer les spécificités qui font la richesse de nos écoles.



ttin et Marc Weyrich,  
elle directrice.

## L'unification des valeurs au cœur de l'éducation dans le Haut-Lac

Une démarche importante sur les valeurs éducatives a été entreprise, en étroite collaboration avec le Comité de direction de l'ACHL et la direction. Ce dialogue a permis de définir des valeurs fondamentales, affirmant la place centrale de chaque enfant dans notre système éducatif, sans le placer sur un piédestal.

Bienveillance, respect des règles et inclusion sont au cœur de ces valeurs partagées, avec l'objectif de les intégrer de manière durable dans le quotidien éducatif. Les discussions avec les enseignants joueront un rôle crucial dans ce processus, marquant le début d'une démarche visant à utiliser toutes les ressources disponibles – médiateurs, éducateurs, etc. – pour mieux ancrer ces principes dans la vie de chaque établissement.

Ces initiatives reflètent la volonté de Suzanne Masserey et de son équipe de diriger non pas vers une révolution, mais vers une évolution sensible et réfléchie, où chaque changement est pensé pour le développement harmonieux de nos élèves.

## « 2 langues, 1 Ziel » Un pont entre les cultures par l'échange et l'ouverture

**Au CO du Haut-Lac, nous intégrons des activités hors programme dans notre enseignement, soulignant leur importance pour un apprentissage complet. Elles contribuent significativement au développement des compétences créatives et sociales des élèves, enrichissant ainsi leur parcours éducatif. Le projet « 2 langues, 1 Ziel » est un exemple qui reflète bien cette approche.**

Sous la coordination de Gaëtan Oesch, le projet « 2 langues, 1 Ziel » s'est développé au fil des années au Cycle d'orientation du Haut-Lac, offrant une expérience enrichissante pour les écoliers de 9<sup>e</sup> année. Cette initiative vise à favoriser l'échange culturel et linguistique entre les jeunes du Bas-Valais et leurs pairs du Haut-Valais, provenant des écoles de Rarogne, Loèche, Loèche-les-Bains, Brig et Zermatt.

Le déroulement de l'échange est conçu pour maximiser l'immersion: la première partie de la semaine, la moitié des élèves participant à l'échange séjourne dans le Haut-Valais, puis, dès le mercredi, les groupes s'inversent, permettant à l'autre moitié de découvrir cette région pour le reste de la semaine. Cette année, 90 des 140 élèves du degré ont participé à cet échange, qui est un projet majeur de l'établissement.

Pendant le jour et demi initial, les élèves participent à des ateliers créatifs, plongeant dans des activités variées comme le bricolage, l'art et la cuisine. Ces ateliers, sortant du cadre scolaire traditionnel, sont conçus pour élargir les perspectives des élèves, stimulant ainsi leur créativité et leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences au-delà du programme habituel. Pour les enseignants, ces moments représentent une précieuse opportunité de délaissier temporairement les méthodes d'enseignement habituelles et de découvrir des facettes inattendues de leurs élèves, enrichissant ainsi la relation pédagogique.

Lors de l'atelier cuisine, les participants préparent un grand buffet. Ce dernier devient le point d'orgue du deuxième jour, offrant un repas convivial à tous les participants de l'échange. La clôture de l'échange dans le Bas-Valais est marquée par une après-midi sportive, soulignant l'esprit de camaraderie et l'unité entre les élèves des deux régions. À travers « 2 langues, 1 Ziel », les barrières linguistiques et culturelles sont transcendées, offrant aux jeunes une fenêtre sur la diversité et l'enrichissement mutuel que peut offrir notre Canton.



Les élèves préparent le buffet destiné à tous les participants de l'échange linguistique.

# Dorian et Hermès

## Un duo vers l'autonomie

**À 15 ans, Dorian, élève en 3<sup>e</sup> année au Cycle d'Orientation et aveugle de naissance, se prépare pour un grand pas vers l'autonomie : intégrer seul le Gymnase de Burier. Ce défi marque une étape importante, symbolisant à la fois un changement significatif et témoignant de son courage. Dorian effectuera un trajet quotidien combinant marche, bus et train, accompagné de son chien guide Hermès.**

### Un chemin vers l'indépendance

Après avoir suivi une formation spécialisée à Lausanne jusqu'à la 4<sup>e</sup> année, Dorian a progressivement intégré les Écoles du Haut-Lac, sur le site de Vouvry. L'année prochaine marquera le début de son gymnase à Burier, un challenge qui implique un trajet quotidien autonome, mêlant marche, bus et train. « Je me prépare activement pour que tout se passe bien », confie-t-il, soulignant sa détermination à réussir cette transition.

### Hermès, compagnon de liberté

Depuis février, Dorian est épaulé par Hermès, un chien guide qui l'accompagne désormais partout, y compris en classe. L'arrivée d'Hermès a marqué un tournant, offrant à Dorian une nouvelle forme d'autonomie, bien qu'une période d'adaptation de six mois soit nécessaire avant de passer un examen officiel. La complicité entre Dorian et Hermès s'est instantanément manifestée, faisant d'Hermès bien plus qu'un simple chien guide.

### Un accueil chaleureux

L'exceptionnel duo a été bien accueilli par les camarades de Dorian, malgré la curiosité initiale que cette présence a suscitée. Cette nouvelle compagnie devrait faciliter les interactions sociales de Dorian, en brisant les barrières souvent imposées par son handicap.

La présence d'Hermès en classe a nécessité quelques ajustements, en particulier avec une enseignante qui souffre d'une phobie canine. Ainsi, pendant ce cours, Hermès attend sagement au secrétariat. Cette adaptation montre la volonté de l'école de répondre aux besoins de tous. Lors d'un moment d'inattention où Hermès s'est furtivement échappé, il a retrouvé Dorian de manière autonome, témoignant du lien fort qui unit le maître et son chien guide.

### Visions d'avenir

Dorian, qui nourrit de belles aspirations pour son avenir, notamment dans le domaine de l'informatique, démontre une détermination et une ambition remarquables. Il a d'ailleurs cette année pu effectuer un stage professionnel dans le domaine, le confortant ainsi dans son choix. Son parcours, ponctué d'obstacles surmontés et de victoires personnelles, inspire non seulement respect et admiration, mais ouvre également la voie à un avenir des possibles, que nous lui souhaitons riche et épanouissant.



### Quelques règles à respecter quand on rencontre un chien guide d'aveugle

Rencontrer un chien guide nécessite de suivre certaines règles : ne pas le distraire en le touchant ou en lui offrant de la nourriture, et contrôler tout autre animal de compagnie pour ne pas perturber son travail.

Toujours s'adresser au maître plutôt qu'au chien, pour maintenir l'efficacité et la sécurité du duo dans leur quotidien.

## COMMUNIQUÉ RECTIFICATIF DU 19.10.2023 concernant le départ du directeur des Écoles, M. Pierre-Alain Pignat

La fin des rapports de travail du directeur des Écoles du Haut-Lac, Pierre-Alain Pignat, n'est aucunement liée à une faute qu'il aurait pu commettre dans le cadre de ses rapports de travail. Son licenciement n'a aucun lien avec l'affaire de l'enseignant du Cycle d'Orientation de Vouvry sous le coup d'une plainte pénale.

Ce licenciement n'a pas été prononcé avec effet immédiat, mais avec libération immédiate de l'obligation de travailler ; il s'agit d'une résiliation ordinaire fondée sur la volonté de l'Association des communes du Haut-Lac de changer de type de management.

L'Association des communes du Haut-Lac remercie Pierre-Alain Pignat pour son engagement durant ses dix-sept années de service, d'abord en qualité de directeur du CO régional (2006-2012), puis de directeur des Écoles du Haut-Lac (2012-2023). Elle regrette la confusion qui a pu naître de la communication trop peu précise suite à son départ et qui a pu conduire à de mauvaises interprétations à ce sujet.

L'Association des communes du Haut-Lac lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours professionnel.

# GASTROVERT

## L'ALLIÉ DE VOTRE PORTE-MONNAIE

GastroVert simplifie la gestion des déchets alimentaires avec efficacité ! Moins de sacs taxés et une valorisation écologique des restes d'aliments garantie. Vos déchets deviennent biogaz et compost bio grâce à la méthanisation sur le site Satom de Villeneuve.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Utilisez le bio-seau fourni par la Commune avec un sac compostable gratuit. Remplissez ce dernier avec vos déchets alimentaires et jetez-le dans l'un des points de collecte quand vous le souhaitez. Même s'il n'est pas plein, déposez-le pour éviter les mauvaises odeurs. Découvrez tous les points de collecte sur notre site internet et engagez-vous dès aujourd'hui pour un environnement plus sain !

**CHOISISSEZ GASTROVERT ET ÉCONOMISEZ 40 KG DE DÉCHETS PAR PERSONNE CHAQUE ANNÉE !**

**MOINS DE SACS TAXÉS, PLUS D'ÉCONOMIES, ET UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN EN PRIME !**

## LES BONS GESTES

pour la collecte des déchets alimentaires

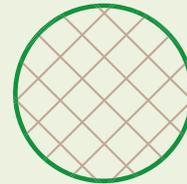


**UTILISEZ DES SACS EXCLUSIVEMENT COMPOSTABLES**



comportant l'un ou l'autre de ces labels

ou



un quadrillage sur toute sa surface

**PAS DE SACS PLASTIQUES**



Retrouvez gratuitement des sacs aux points de collecte GastroVert.



**JETEZ UNIQUEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES**

Les autres déchets sont interdits : ils ne sont pas biodégradables et polluent les sols.



**gastrovert**

# VERS UN EMS À PORT-VALAIS

## UNE AVANCÉE CRUCIALE

**Après des années d'attente en raison des incertitudes cantonales et des retards provoqués par la pandémie de Covid-19, des nouvelles encourageantes se dessinent enfin pour la construction d'un établissement médico-social (EMS) à Port-Valais. La demande de la Commission régionale des soins de longue durée, en faveur d'une solution régionale pour les EMS dans la région du Haut-Lac, a finalement trouvé une issue favorable.**

Un groupe de travail intercommunal réunissant les Communes de St-Gingolph, Vouvry, Vionnaz et Port-Valais a été constitué dans le but de développer une politique mutualisée pour la prise en charge des aînés dans un avenir proche. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2023 pour mener à bien cette réflexion collective.

Au terme de discussions constructives, le Conseil communal a validé plusieurs options clés pour l'avenir :

- L'établissement d'une politique régionale pour la prise en charge des seniors
- La création d'une société d'exploitation coopérative englobant les quatre Communes du Haut-Lac
- La répartition équitable du capital-actions de la société entre les quatre Communes
- La constitution d'un Conseil d'administration
- La construction d'un EMS de 45 lits à Port-Valais
- La mise en place d'une société immobilière dédiée
- L'option d'ajouter des appartements protégés

Ces décisions ouvrent la voie à la construction d'un EMS dans notre Commune, mais il reste encore de nombreuses démarches à entreprendre avant son ouverture :

- L'obtention officielle des places subventionnées auprès du Canton
- L'élaboration d'un cahier des charges pour le concours d'architecture
- La mise en place du concours d'architecture
- La demande de subventionnement
- La construction de l'EMS

Le Conseil communal se réjouit de voir ce projet avancer après des années d'attente. Il est conscient de son importance pour l'ensemble de la Commune, et surtout pour nos aînés. Tout au long du processus, les résidents seront informés des avancées et des prochaines étapes. Nous sommes fiers de contribuer à l'amélioration des soins et de la qualité de vie de nos aînés à Port-Valais.



# DU CÔTÉ DE NOS ASSOCIATIONS LOCALES

## SELF-DÉFENSE SAMBO PORT-VALAIS: UN CLUB EN PLEINE EXPANSION

La Commune de Port-Valais souhaite mettre en avant ses sociétés et associations locales à travers sa revue communale. Dans les prochains numéros, nous aurons le plaisir de vous présenter les acteurs qui enrichissent notre vie associative. Pour cette première étape, plongeons dans l'univers de « Self défense SAMBO Port-Valais ».

Fondée en 2018, cette société incarne l'enseignement du SAMBO (lire l'encadré ci-dessous) dans notre Commune. Elle a connu un bel engouement depuis ses débuts modestes dans un garage. En six ans, le club est passé d'une vingtaine de membres à environ 25 adultes et une quinzaine de juniors. La création d'un dojo équipé, soutenue par la Commune depuis deux ans, a été un élément crucial pour la progression du club.

Depuis 2023, le club a pris encore une autre dimension. Parmi les faits marquants de ces deux dernières années, citons l'obtention de la ceinture noire en SAMBO Sportif et Combat, officialisant ainsi le club au sein de la fédération et lui permettant d'organiser des stages, ainsi que de participer à des tournois nationaux et internationaux. Quatre aides-moniteurs ont également été formés pour encadrer les jeunes dès l'âge de 10 ans.

Les adhérents ont des horizons et des objectifs variés, allant de la compétition à l'apprentissage de l'autodéfense. Ils ont brillé lors de tournois nationaux à Genève et Bâle, ainsi qu'à des tournois opens internationaux à Caen, en Normandie, à Amsterdam et à Paris. Leur objectif ultime est de participer un jour au championnat d'Europe.



### QU'EST-CE QUE LE « SAMBO » ?

Le SAMBO est un art martial d'origine russe qui combine des techniques de lutte, de judo et de jiu-jitsu. Son nom est l'acronyme russe pour « défense personnelle sans armes ». Il se caractérise par sa diversité de techniques de combat debout et au sol, ainsi que son orientation vers l'autodéfense et la compétition sportive. Le SAMBO est reconnu à l'échelle internationale avec des championnats du monde et des compétitions organisées régulièrement.



### MEMBRES COMPÉTITEURS

<b>Marcel Carruzzo</b>	Entraîneur et président
<b>Yannis Bueche</b>	15 ans
<b>Hugo Spalinger</b>	22 ans
<b>Alessio De Giorgio</b>	16 ans
<b>Nilson Dias da Veiga</b>	38 ans
<b>Marin Spalinger</b>	15 ans

### CONTACT

Pour une session d'essai ou en cas de question et/ou intérêt, n'hésitez pas à contacter Marcel Carruzzo au **079 632 31 23**.

# OFFICE DU TOURISME

## ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

**L'Office du tourisme, moteur de notre attractivité, s'investit sans relâche pour rehausser l'offre touristique et apporter son soutien aux activités et aux associations locales, contribuant ainsi au bien-être de la communauté. Cette démarche continue d'évolution est cruciale pour maintenir notre Commune à la hauteur des attentes des visiteurs tout en veillant à l'épanouissement des résidents.**

### GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS LOCALES : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

La réorganisation des associations locales marque un tournant important. L'ancien « Cartel des sociétés » cède la place à une structure rénovée, mieux alignée sur les réalités et besoins actuels. Un nouveau comité, rassemblant des figures clés de la vie associative, s'engage à insuffler une nouvelle dynamique à la structure :

**Arnaud Baruchet** | GX Racing

**Jérémy Noa** | Sauvetage du Bouveret

**Fabrice Zenoni** | Swiss Peaks Trail

**Sébastien Clerc** | Fanfare Écho du Grammont

Ce groupement conserve une mission essentielle de coordination et de création du calendrier annuel des événements. Bénéficiant du soutien de la Commune et de l'Office du tourisme, qui assumera des fonctions de secrétariat et de soutien opérationnel, cette structure ambitionne de renforcer la cohésion et le dynamisme de nos associations locales. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Gilbert Favez pour son dévouement et son travail acharné au fil des années.

### VALAIS ROULE : LOCATION DE VÉLOS SOUS NOUVELLE GESTION

Suite à la dissolution de l'association Valais Roule, la Commune a saisi l'opportunité d'acquérir ses infrastructures et ses vélos de Port-Valais à un prix avantageux. Désormais, c'est l'Office du tourisme qui prend en charge cette activité, marquant un engagement fort envers le développement durable et le tourisme vert. L'initiative comprend l'engagement de personnel saisonnier local, garantissant la continuité d'un service apprécié par tous.

#### HORAIRES DE LA LOCATION DE VÉLOS

##### Mai et septembre

vendredi à dimanche  
10h-12h et 13h-18h

##### Juin

vendredi à dimanche  
10h-12h et 13h-19h

##### Juillet et août

tous les jours  
10h-12h et 13h-19h



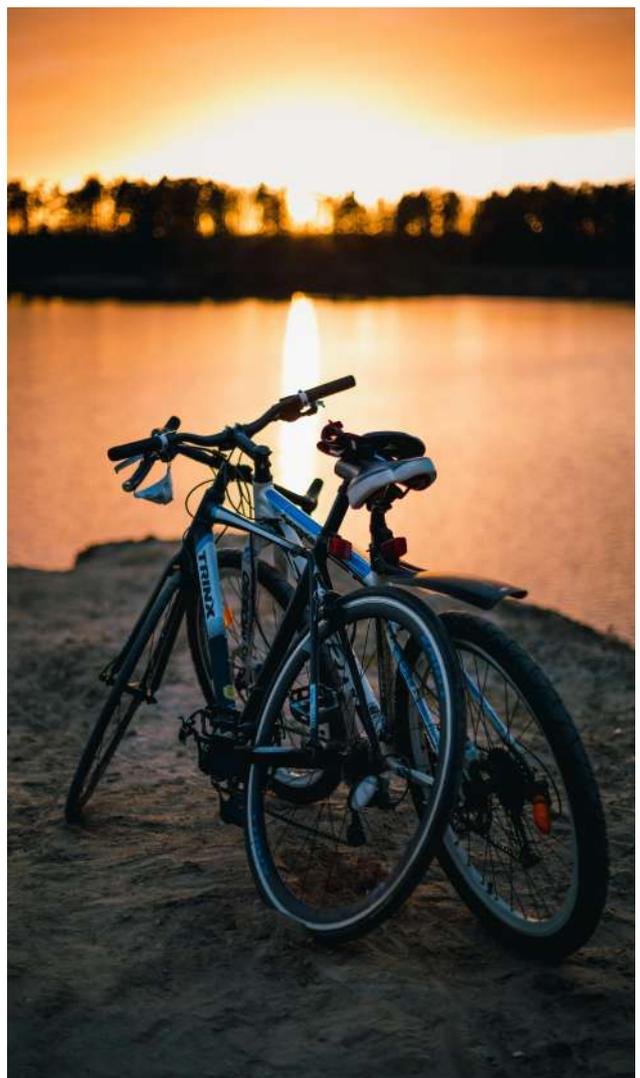
#### TARIFS

Adultes (dès 16 ans) CHF 4.- de l'heure

Offre familiale CHF 25.-

(demi-journée | 2 adultes et 3 enfants)

**La saison débutera le vendredi 24 mai et s'achèvera le dimanche 8 septembre 2024.**





## FESTIVITÉS DU 31 JUILLET

Feu d'artifice, concerts, stands de nourriture et lounge party sur la plage seront au programme du 31 juillet, à l'occasion de notre fête nationale ! De 11h à 2h, la Commune vibrera au rythme de ces festivités, promettant un moment de convivialité et de divertissement pour tous.

## ACCÈS ET MOBILITÉ

Pour cette journée, des mesures spécifiques sont mises en place afin de faciliter la circulation et l'accès des riverains. La chaussée du Canal sera ouverte en circulation unidirectionnelle, des Évouettes au Bouveret, de 15h à 19h, uniquement pour les résidents du Bouveret munis de véhicules légers sans remorque et sur présentation d'un macaron. Parallèlement, la route du Tonkin et la rue du Lac seront interdites à la circulation pour la journée afin de faciliter le passage des services de sécurité ; toutefois les riverains pourront obtenir un macaron leur permettant l'accès. Ces macarons seront disponibles à partir du 1<sup>er</sup> juillet à l'Administration communale, assurant une organisation fluide et sécurisée pour tous. Les détails du plan de mobilité étant en cours d'élaboration, les changements affectant la circulation routière seront communiqués en temps opportun aux habitants de la Commune.

## SAISON ESTIVALE RICHE ET DIVERSIFIÉE

L'été à Port-Valais promet une palette d'événements pour tous les âges et tous les goûts, parsemant la saison estivale de moments de partage et de découverte. Chaque jeudi, les mélomanes pourront profiter de concerts diversifiés, tandis que les samedis offriront une gamme d'activités allant des jeux en plein air à des soirées thématiques variées comme le roller disco, la soirée latino ou encore le ciné-plage. Les soirées d'observation des étoiles et les spectacles de magie et d'illusions ajouteront une touche de mystère et d'émerveillement aux nuits d'été. Les dimanches ne seront pas en reste, avec des marchés et des coffres ouverts invitant à la flânerie, ainsi que des performances artistiques pour enrichir l'offre culturelle.

**L'un des temps forts sera le concert de Diane Tell prévu le vendredi 16 août à la Rose des Vents, qui s'annonce comme un rendez-vous incontournable de l'été !**



# BANCS DE LECTURE

ENVIE D'UNE PAUSE LORS DE VOS PROMENADES DANS NOS VILLAGES ?

**Nous sommes heureux de vous annoncer l'installation de bancs de lecture dans nos villages.  
Une initiative qui combine détente et culture, accessible à tous.**

## UN MOMENT DE LECTURE DANS UN CADRE AGRÉABLE

Les bancs, répartis dans différents lieux agréables de la Commune, vous offrent un espace tranquille pour lire. Que ce soit pour quelques minutes ou plus, profitez d'un moment pour vous avec un bon livre. Le plan des divers emplacements est accessible sur la page « Bibliothèque » du site internet de la Commune, à la bibliothèque, à l'Office du tourisme ou encore à la réception de l'Administration communale.



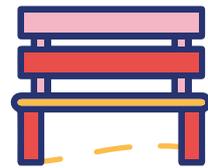
## LECTURE À VOIX HAUTE ET INAUGURATION **SAMEDI 25 MAI**

**16h à 17h**

Lecture à voix haute sur les bancs du Quai Laval, de l'église de Port-Valais et de Tauredunum

**17h30**

Résultats du concours et inauguration à la bibliothèque



## CONCOURS À LA CHASSE AUX INDICES !

En mai, découvrez nos bancs de lecture et participez à notre concours. Trouvez des indices cachés sur nos bancs pour reconstruire la phrase mystère et peut-être gagner un lot ! Des coupons de participation, à apporter à la bibliothèque avant le 24 mai, sont présents à chaque banc de lecture.



## LES PROCHAINES ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

### TRICO'THÉ OU CROCHE'THÉ tous les mercredis de 15h à 17h

Pour apprendre ou se perfectionner Laine, coton, aiguilles et crochets sont à votre disposition à la bibliothèque.

### CAFÉ LITTÉRAIRE vendredi de 9h à 10h

Le Bouveret, à la bibliothèque :  
7 juin – 4 octobre – 8 novembre – 6 décembre  
**NOUVEAU** Les Évouettes, à l'école :  
14 juin – 11 octobre – 15 novembre – 13 décembre

### NÉ POUR LIRE lundi de 15h à 16h

3 juin – 2 septembre – 7 octobre  
4 novembre – 2 décembre

**Autres animations à découvrir dans notre programme annuel : [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch)**



**La bibliothèque se situe au rez-de-chaussée  
du complexe scolaire « La Bouverette »**

#### Contact

Centre scolaire La Bouverette  
1897 Le Bouveret  
024 481 28 20  
[bibliotheque@port-valais.ch](mailto:bibliotheque@port-valais.ch)

#### Ouverture

Lundi 16h - 19h  
Mercredi et jeudi 15h - 18h  
Vendredi 9h - 11h

#### Fermeture

Jours fériés et vacances scolaires

**Juillet et août** : la bibliothèque est ouverte le mercredi de 18h à 19h30 : «Après la plage et avant l'apéro !»

# PORT-VALAIS : D'HIER À AUJOURD'HUI

**Port-Valais : une Commune, deux villages et des milliers d'anecdotes. Le patrimoine du Bouveret et des Évouettes est d'une richesse incommensurable. Pour le sauvegarder et faciliter sa transmission aux générations futures, un comité travaille sans relâche depuis plusieurs mois. Son objectif ? Recueillir des photos et des témoignages qui attestent de l'évolution de notre belle Commune. Avec ces précieuses archives (que nous vous invitons à alimenter si des trésors se cachent dans vos albums ou votre mémoire), l'idée est de publier une série de livres thématiques, dont le premier, consacré au développement du chemin de fer à Port-Valais, devrait voir le jour en fin d'année.**

Pour pérenniser ce projet et justifier son existence, le comité vous invite à une assemblée constitutive afin de créer une association. Si vous souhaitez soutenir la démarche et devenir membre sympathisant, rendez-vous :

**le vendredi 22 novembre 2024 à 19h à la Salle des spectacles du Bouveret.**

Votre présence à cette assemblée sera la preuve de votre intérêt et de votre soutien à ce projet. Comme vous le savez, « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». Notez encore que, durant cette soirée, une présentation du travail effectué jusqu'à présent vous sera proposée.



**Pour plus d'informations et/ou transmettre des documents d'archives, vous pouvez nous contacter par e-mail à : [bibliotheque@port-valais.ch](mailto:bibliotheque@port-valais.ch)**

# RENCONTRE CITOYENNE 60+ À PORT-VALAIS

## UN ENGAGEMENT VERS LE BIEN-ÊTRE DES ÂÎNÉS

**Dans le cadre de notre engagement continu envers le bien-être et l'inclusion de l'ensemble des citoyens, la Commune de Port-Valais, en étroite collaboration avec Pro Senectute Valais-Wallis, a organisé une rencontre citoyenne le 20 septembre 2023, spécialement dédiée à nos aînés. Cette initiative souligne une volonté de tisser des liens plus forts au sein de notre Commune et de prendre directement en compte les préoccupations de nos citoyens les plus âgés.**

La soirée, constructive et conviviale, a permis de faire émerger des idées et des propositions visant à améliorer la qualité de vie de nos aînés. Avec des discussions s'articulant autour de thèmes essentiels tels que les liens sociaux, l'aménagement public, l'accès à l'information et la mobilité, les participants ont pu exprimer librement leurs besoins et leurs souhaits, mais aussi partager leurs expériences.



### UN TISSU SOCIAL RENFORCÉ

L'importance des liens sociaux a été unanimement reconnue, reflétant une satisfaction générale quant à la qualité des relations interpersonnelles au sein de la Commune. Toutefois, l'expression de certains besoins spécifiques, comme la création d'activités intergénérationnelles, a mis en lumière notre responsabilité collective de veiller à ce que personne ne se sente isolé.



### DES AMÉNAGEMENTS RÉFLÉCHIS POUR UNE ACCESSIBILITÉ ACCRUE

Les retours concernant les aménagements publics ont été largement positifs, saluant la qualité et l'entretien des infrastructures existantes. Néanmoins, des propositions d'amélioration ont été formulées, telles que l'installation de nouveaux bancs adaptés et l'amélioration des accès aux espaces publics pour les personnes à mobilité réduite, témoignant de notre désir constant d'améliorer l'espace urbain pour qu'il réponde au mieux aux besoins de tous.



### VERS UNE MOBILITÉ PLUS INCLUSIVE

Les discussions sur la mobilité ont révélé un besoin crucial d'optimiser les services de transport public pour les rendre plus accessibles et adaptés aux aînés. La fréquence, le coût et la couverture géographique des transports publics ont été identifiés comme des axes d'amélioration prioritaires, soulignant notre engagement à faciliter la mobilité et l'autonomie de chacun.



### UN FUTUR CO-CONSTRUIT

Cette rencontre a été une étape clé dans notre démarche de co-construction d'un Port-Valais encore plus accueillant et inclusif pour nos aînés. Les idées et propositions recueillies seront au cœur des réflexions du Conseil communal et guideront l'élaboration d'un plan d'action concret. Nous tenons à exprimer nos remerciements à tous les participants pour leur précieuse contribution à cette démarche participative.



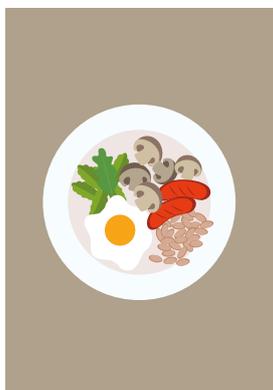
### PROCHAINES ÉTAPES

Un plan d'action sera élaboré et validé, et une présentation effectuée lors d'une soirée d'information prévue en septembre 2024. L'implémentation des mesures sélectionnées débutera dès la fin 2024.

# DIX ANS DU PASSEPORT SENIOR

En 2024, le Passeport Senior de Port-Valais célèbre ses dix ans d'existence. Lancé pour contrer l'isolement de nos aînés, ce programme a rapidement gagné en popularité, devenant un véritable succès. Alors que nous marquons cette importante étape, nous sommes ravis de vous présenter un éventail d'activités qui continueront d'apporter aux aînés joie, solidarité et vitalité tout au long de l'année.

Nous comprenons que le succès de nos sorties puisse parfois entraîner une pénurie de places disponibles. Bien que nous nous efforcions d'accroître le nombre de participants possible, certaines limitations logistiques nous empêchent d'étendre indéfiniment la capacité d'accueil. Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre enthousiasme continu.



## PROCHAINES ACTIVITÉS

### SORTIES

- 12 septembre** : Excursion à Soleure
- 9 octobre** : Visite de l'usine Hugo Reitzel et d'Aigle
- 5 novembre** : Visite de l'usine Roland et du Laténium
- 5 décembre** : Projection des films *Au cœur des Grangettes* et *L'appel du glacier*

### CONFÉRENCES

- 9 octobre** : Préparation à la vie post-professionnelle
- 6 novembre** : Se régaler à petit budget

### GYM DOUCE

Chaque mercredi du 21 août au 6 novembre, de 9h30 à 10h30

### REPAS COMMUNAUTAIRES

- 13 septembre** : Chez Xu
- 11 octobre** : La Terrasse du Port
- 8 novembre** : Le Phare
- 13 décembre** : Les Belles Truches

### APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS

Salle Valesia, route du Tonkin 7a, Le Bouveret, à 14h

- 4 septembre**
- 2 octobre**
- 6 novembre**
- 4 décembre**

Plus de détails sur [port-valais.ch](http://port-valais.ch) ou auprès de l'Administration communale.

# LA SUISSE BOUGE

## LE PLAISIR AVANT TOUT

Lancé en 2005 par l'Office fédéral du sport, le Duel intercommunal Coop a un objectif clair : encourager la pratique d'activités physiques dans la joie, sans la pression de la compétition. Durant tout le mois de mai, cette initiative unit les habitants de Port-Valais autour d'un challenge amical et positif : accumuler des minutes d'activité, visant le titre honorifique de la Commune la plus dynamique de Suisse.



### BILAN 2023 : UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

L'année dernière, Port-Valais a brillamment relevé le défi, dépassant la Commune de Bex au duel intercommunal avec un total de 542'829 minutes d'activité. Cet exploit a été rendu possible grâce à une série d'événements conviviaux, dont une balade gourmande soutenue par les restaurateurs locaux. Un grand merci à tous les acteurs de cette réussite : organisateurs, bénévoles, participants, tous ont contribué à cette belle victoire.

### PROGRAMME 2024 : ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS

Pour 2024, pas de duel, mais toujours des minutes de sport à accumuler pour gagner le défi de la Suisse bouge ! Cette année, Port-Valais ne lève pas le pied et propose un programme riche en événements pour tous les âges et tous les goûts :

**Tournois de ping-pong :** Découvrez si vous êtes plutôt ping ou pong

**Zumba :** Défoilez-vous en musique

**Beach volley :** Ambiance sportive tropicale

**Circuit training :** Un circuit de renforcement musculaire adapté à tous les niveaux

**Gym parents-enfants :** Faites le plein d'énergie en famille

**Autodéfense :** Apprenez à vous défendre avec un pro

**Yoga :** Un moment de détente pour lâcher prise

**Initiation au basketball :** Deux après-midi dédiés, l'un pour les enfants et l'autre pour les adultes

**Balade gourmande :** Pour allier plaisir de la table et plaisir de bouger

**Pilates :** Un renforcement des muscles profonds tout en douceur

**Après-midi polysportive et soirée raclette :**  
Une combinaison parfaite pour petits et grands

**Initiation aux rollers et au skate :** Pour les amateurs de glisse

Chaque activité est pensée pour rassembler, divertir, et surtout pour faire bouger les habitants avec le sourire. C'est une invitation ouverte à tous, peu importe l'âge ou le niveau sportif, l'essentiel étant de participer et d'ajouter sa contribution à l'effort collectif. D'ailleurs, nous vous encourageons à télécharger l'application Duel intercommunal et à y enregistrer vos minutes d'activité quotidienne : chaque minute compte !

**ACCUMULER DES MINUTES  
DE SPORT ET AIDER  
PORT-VALAIS  
À REMPORTE LE DÉFI  
INTERCOMMUNAL !**

PLUS D'INFOS



# LA FUGUE : ENTRE LAC ET MONTAGNE

DIMANCHE 2 JUIN 2024

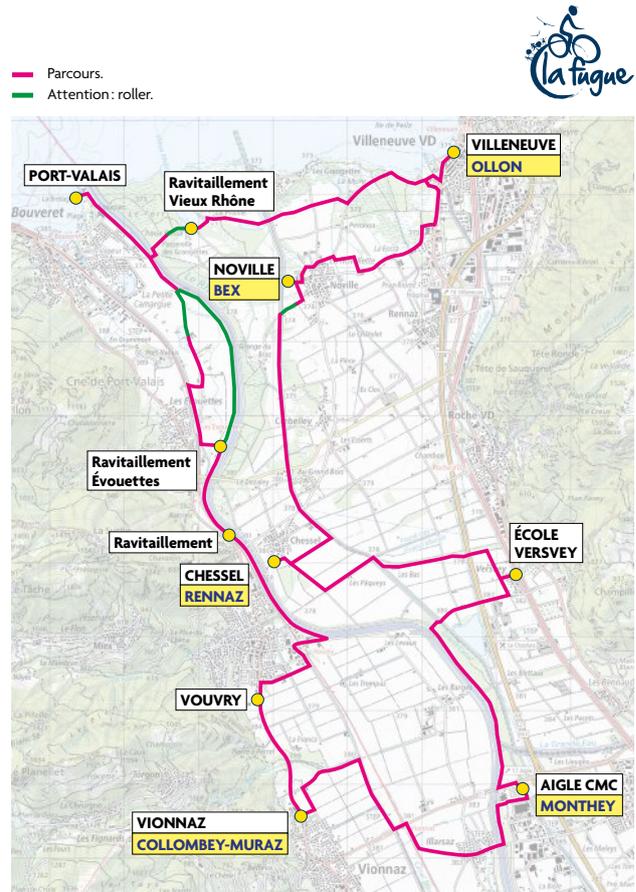
Dimanche 2 juin, entre 9h et 16h, aura lieu la 13<sup>e</sup> édition de La Fugue chablaisienne, portée par Chablais Région. Lors de cette journée, profitez à vélo, en rollers ou en trottinette d'un parcours sécurisé pour explorer votre région, son paysage et ses activités.

## LE CHABLAIS, SON LAC ET SES MONTAGNES

Les Communes du Haut-Lac se réjouissent de vous accueillir sur leur territoire lors de la prochaine édition de La Fugue. Cette année, un nouveau parcours vous sera proposé, rempli d'activités liées au lac et à la montagne. Vous pourrez également découvrir des associations et clubs locaux sur les aires des Communes de Villeneuve, Noville, Port-Valais, Chessel et Yvorne, sans oublier les Communes historiques d'Aigle, Vouvry et Vionnaz. Les Communes de Massongex, Rennaz, Ollon, Monthey, Bex, St-Maurice et Collombey-Muraz seront présentes sur ces aires et vous feront vivre de merveilleux moments. L'aire principale de la manifestation sera celle de Villeneuve.

Avec ce nouveau tracé, disponible avant la manifestation sur une carte interactive, tout le comité de La Fugue espère vous voir nombreux arpenter ces routes chablaisiennes et vous faire découvrir des activités différentes de votre région. Pour parfaire ce jour de fête, un concours aura lieu en temps réel depuis le site [la-fugue.ch](http://la-fugue.ch). Tout au long de la journée, les Communes chablaisiennes partageront avec vous des activités ludiques, tout en vous faisant déguster de bons petits plats.

Ce jour-là, certaines routes secondaires seront fermées au trafic routier et la circulation subira des modifications. Un dispositif de signalisation sera mis en place et du personnel de circulation sera mobilisé. Nous vous remercions d'ores et déjà de respecter les consignes données par la police et la protection civile.



Retrouvez toutes les informations sur :  
[www.la-fugue.ch](http://www.la-fugue.ch)  
 Facebook : [www.facebook.com/lafuguechablaisienne/](https://www.facebook.com/lafuguechablaisienne/)

# APPEL À PROJETS

## BEAU CLIN D'ŒIL AU CHÊNE DU PRÉ GALLAND

Dans le cadre de notre engagement à préserver le patrimoine naturel et historique de notre Commune, nous lançons un appel à projets ouvert à tous pour la valorisation du bois du chêne du Pré Galland abattu en novembre dernier.

Nous invitons les citoyens, ainsi que les artisans, designers, artistes et créateurs, à contribuer à cette initiative. Vos idées créatives sont essentielles pour donner une seconde vie à ce précieux matériau. Que vous proposiez des projets artistiques, des créations sculpturales, des aménagements paysagers ou toute autre idée originale, votre participation est précieuse dans cette démarche de préservation de notre patrimoine local. Nous sommes impatients de découvrir vos suggestions et de rendre ainsi hommage à la mémoire de cet arbre emblématique qui a marqué notre histoire.

Les propositions peuvent être soumises jusqu'au 30 juin à l'Administration communale à l'adresse suivante : [admin@port-valais.ch](mailto:admin@port-valais.ch)




---

# MÉRITES COMMUNAUX

## APPEL À CANDIDATURES : QUI SERONT LES ÉTOILES DE PORT-VALAIS EN 2024 ?

Avec le retour du soleil et le bourgeonnement de la végétation, Port-Valais s'éveille non seulement à la nature, mais aussi à la reconnaissance des talents qui animent notre Commune. Les Mérites 2024 se profilent à l'horizon, et c'est votre chance de briller ou de mettre en lumière quelqu'un qui le mérite.

Pour rappel, nos Mérites s'articulent autour de quatre domaines :

**Mérite culturel :** Pour les artistes, musiciens, écrivains ou tout créateur qui enrichit notre vie culturelle.

**Mérite sportif :** Destiné aux athlètes, entraîneurs ou équipes qui nous ont fait vibrer par leurs performances ou leur esprit sportif.

**Mérite spécial :** Ici, nous célébrons les actions sociales, les découvertes scientifiques ou les initiatives humanitaires qui ont fait une différence dans notre communauté.

**Mérite extraordinaire :** Pour ceux dont les réalisations transcendent les catégories habituelles, qui nous inspirent par leur courage, leur esprit d'innovation ou leur dévouement exceptionnel.



Si vous vous reconnaissez ou si vous connaissez quelqu'un qui mérite d'être applaudi, c'est le moment de le faire savoir. N'attendez plus, partagez votre histoire ou celle d'un ou d'une proche qui fait la fierté de Port-Valais. Les lauréats seront conviés en fin d'année à une soirée de remise des prix, un moment chaleureux pour récompenser les talents de Port-Valais et partager leurs parcours.

Pour participer, rien de plus simple : retrouvez le dossier de candidature sur notre site internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

# « COMMUNE EN SANTÉ »

## RENOUVELLEMENT DU LABEL

**En 2024, Port-Valais lance les démarches pour le renouvellement de son label « Commune en santé », soulignant ses initiatives continues pour améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens.**

Ayant obtenu le label « Commune en santé » en 2011 et l'ayant renouvelé en 2016, Port-Valais est déterminée à prouver les progrès accomplis en faveur de la santé publique. L'objectif est de se qualifier pour un niveau supérieur du label en mettant en œuvre des initiatives ciblées.

Les efforts de la Commune se concentrent sur plusieurs domaines clés : l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail, le maintien de la santé des personnes âgées, la rénovation des aires de jeux et des installations sportives, ainsi que le soutien aux associations locales. Ces mesures visent à créer un environnement favorable à la santé pour tous les segments de la population.

L'évaluation finale du label, prévue pour la fin de l'année 2024, permettra de mesurer l'impact de ces politiques. La Commune est optimiste quant à la reconnaissance de ses efforts et à l'obtention d'un meilleur classement.

Ce label, initiative de Promotion santé Valais, vise à cataloguer et encourager les mesures de santé publique au niveau communal. Gratuit et accessible, il reconnaît les efforts des Communes qui investissent dans la prévention et la promotion de la santé de leurs habitants.



## VIGNE COMMUNALE

**Après l'aménagement sur les hauts du village de l'ouvrage de protection contre les crues et les laves torrentielles du « Tové », la Commune a conservé le terrain racheté pour effectuer ses mesures de sécurité. En 2024, elle y met en place une vigne, en collaboration avec un vigneron local.**



La Commune de Port-Valais a acquis une parcelle de 5600 m<sup>2</sup> aux Évouettes, destinée à la construction d'une digue pour protéger le village des crues et des laves torrentielles. Ces travaux ont non seulement sécurisé la zone, mais aussi modifié l'inclinaison de la vigne, améliorant son exposition au soleil. Cette parcelle, toujours propriété de la Commune, est dé-

sormais louée et gérée par la Cave Beltrami et Fils de Vionnaz. Ce printemps, suite à l'approbation du Service de l'agriculture, la vigne a été replantée en intégrant de manière équilibrée le merlot khorus et le sauvignon blanc. Ces nouvelles plantations, résistantes aux maladies, diversifient l'offre viticole de la Commune.

L'objectif de ce projet est de fournir du vin pour les événements officiels de Port-Valais et de le proposer également aux clients et habitants de la Commune, renforçant ainsi son identité viticole. Cette initiative s'inscrit dans une tradition longue et respectée, tout en ajoutant une touche moderne avec l'introduction d'un nouveau cépage.

La Commune continue également sa collaboration avec la Cave des Rois, qui reste un partenaire clé dans la fourniture de vin pour d'autres occasions communales, soulignant l'importance de soutenir les acteurs locaux de la viticulture.

**100%  
GRATUIT**

**EXPOSITIONS  
ESPACE QUAI N°1**

**14** juin

**12** juillet

**ÉMILE GARCIA**

peinture surréaliste

**VERNISSAGE 14 JUIN | 19H**

**30** août

**27** septembre

**MÉLANIE RENAUD**

photographie

**VERNISSAGE 30 AOÛT | 19H**

**15** novembre

**13** décembre

**LAURENT DESARZENS**

peinture

**VERNISSAGE 15 NOVEMBRE | 19H**

**CULT-  
URE**

**PORT-  
-VALAIS**

**24** mai

**20** h

**LES PUIITS**

théâtre en plein air

Cie Miss Mosa et Sir Isier

**COUR DE LA SALLE TAUREDUNUM**

**LES ÉVOUETTES**

**7** juin

**20** h

**DE CI DE LÀ**

chant à capella | Les Divadevas

**ESPACE QUAI N°1**

**26** octobre

**20** h

**JULIE & CHARLOTTE**

pop-folk

**ESPACE QUAI N°1**

**8** novembre

**19** h

**NUIT DU CONTE**

Marie-Françoise Hofsteter

**ESPACE QUAI N°1**

**5** décembre

**19** h

**FILMS & CONFÉRENCE**

« Au cœur des Grangettes »

et « L'appel du glacier »

**SALLE DES SPECTACLES | LE BOUVERET**

**CULTURE 24**

bouveret.ch